

Deuxième séjour : à la cour Cathuit

De mai 1708 à septembre 1710, comme quartier général entre les missions, puis comme demeure de septembre 1710 au printemps 1711.

Après les missions qu'il donne avec les missionnaires bretons, **en 1707 et 1708** (La Chèze, Plumieux, Moncontour, etc.), il se sépare de M. Leuduger. Il part pour le diocèse de Nantes, où il est introduit par son ancien condisciple de Rennes, Jean Barrin, devenu vicaire général de Mgr de Bauveau, évêque de Nantes. Il y dirige lui-même et prêche une vingtaine de missions **de l'automne 1708 à l'automne 1710**, puis reste six mois à Nantes même.

- **Automne 1708 - printemps 1709** : missions à Saint-Similien, puis au sud de Nantes, à Vallet, La Remaudière, La Boissière, Landemont, La Chevrolière, Vertou, Saint-Fiacre.
- **Printemps 1709 - septembre 1710** : missions au nord du diocèse, sur les terres du duc de Coislin, à Campbon, Crossac, Pontchâteau, Besné, Missillac, Herbignac, Camoël ; puis à Saint-Donatien et Bouguenais, au sud ; enfin, au nord, Saint-Molf.

Son quartier général, à Nantes, depuis la mission de Saint-Similien, est situé sur cette paroisse. C'est une maison offerte par Mme Olivier, la mère d'un prêtre qui fera des missions avec lui. Appelée la cour Cathuit (huis des chats), c'est l'ancien chenil des ducs de Bretagne, sur le *chemin de Basse-Bretagne*, aux numéros 19 et 21 de l'actuelle rue des Hauts-Pavés.

Après l'interdit de prêcher dans le diocèse, qui lui est notifié le **21 septembre 1710** à Saint-Molf, il fait une retraite chez les jésuites qui avaient leur résidence dans l'actuelle rue Briord, et demeure tout l'hiver à la cour Cathuit. Il transforme l'habitation en institution charitable pour incurables.

Au printemps 1711, appelé par le curé de La Garnache, il quitte Nantes pour le diocèse de Luçon.